



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-63997>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-63997**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CHU DE BORDEAUX

Correspondant : MME ANTONA-AUGER madeleine, Juriste - Gestionnaire de marchés

Adresse : 12 rue rue Dubernat, 33400 Talence

Coordonnées :

Poste :

Courriel : madeleine.antona-auger@chu-bordeaux.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation de prestations de désamiantage en sous-section III et élimination des déchets de plusieurs bâtiments du Centre Hospitalier de Cadillac

Lieu d'exécution et de livraison : 89 RUE Cazeaux Cazalet, 33410 CADILLAC

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, le Centre Hospitalier de Cadillac réalise des prestations de désamiantage de matériaux et produits contenant de l'amiante ou pollués par de l'amiante dans le cadre de projets de maintenance, réparation et entretien.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Maximum sur la durée totale du marché (soit 8 mois) en € HT : 412 500,00€

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

8 mois à compter de la notification du marché.

8 mois

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Se référer au CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : sur fonds propres du CH DE CADILLAC

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera obligatoirement solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux définis dans le règlement de consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24TR002

Renseignements complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités de visite sont définies dans le règlement de consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : CHU DE BORDEAUX

Contact : Travaux Service

Coordonnées :

Poste :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/06/2025